

## COMMUNE DE BOISSY-LE-SEC PLAN LOCAL D'URBANISME Département de l'Essonne

## Plan de zonage du hameau Venant 1/2500<sup>ème</sup>

Bois, forêts

lisières de bois
bande inconstructible
de 50 mètres
éléments de paysage à
préserver (L151-19 du C.U.)
bande de 10 m
non constructible
de part et d'autre du fossé

zone naturelle particulière de constructibilité réduite

équipements publics pour l'assainissement

N N

No.

zone naturelle en secteur inondable

Z

secteur protégé de la Vallée de la Renarde

Z

trame de jardins

Z

Espaces boisés classés (EBC)